



DANS SA SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016 LA MUNICIPALITE

A pris note

- De résultat du contrôle radar, remis par la Police Cantonale, effectué à la rte de la Gare en date du 23 août dernier : 639 véhicules ont été contrôlés, 9 conducteurs dénoncés. Le taux d'infraction à Denges est de 1.41% ; le taux d'infraction du canton pour la période en cours est de 4.23%

A décidé

- De délivrer une autorisation de procédé de réclame à Dashi Sàrl concernant l'enseigne « Coocoooro » à la rte de Genève 101 ;
- D'adjuger l'installation d'un pare-ballon derrière le terrain multi-sports à Swissclôture ;
- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à Tinguely Transports SA pour la création de deux places de parc à la rte de Préverenges 14
- De délivrer une autorisation simple à M. Hugi, Sur les Moulins 41, pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques

La municipalité